

**Décision n° 2023-4 portant nomination des référentes Handicap
du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur**

Le Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L. 131-9 ;

Vu le décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 relatif à l'organisation et au fonctionnement du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Décide :

Article 1^{er}

Mesdames Sarah REBIH et Laura THOR sont nommées référentes Handicap du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Article 2

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait, le 16 février 2023

Le président

Signé

Thierry COULHON